



Référés préventifs : un gage de transparence et de tranquillité pour les riverains

À la demande du grand Lyon, les entreprises de construction procèdent, à des référés préventifs des logements situés dans le périmètre du chantier. Ces états des lieux du bâti existant, qui ont commencé en octobre 2009 et s'échelonnent jusqu'en avril 2011, font partie d'un ensemble de mesures ayant pour but d'intégrer le chantier dans son environnement urbain et social.

En février 2014, la colline de la Croix-Rousse tournera une nouvelle page de son histoire déjà riche en événements, avec l'inauguration d'un tunnel de nouvelle génération.

Le tunnel actuel sera conservé, ainsi que sa vocation à la circulation routière, mais il fera l'objet d'une rénovation, de son revêtement, de ses équipements techniques, notamment incendie et extraction d'air, de sa signalisation et de son design.

Parallèlement à lui, un second tube de sécurité sera percé, qui sera consacré aux «modes doux».



© Belluide photo - Hubert Canet

Mieux connaître le sous-sol

Si les travaux de creusement proprement dit ne commenceront qu'en septembre 2010, ils ont été précédés de reconnaissances géologiques et géotechniques et d'une étude de vibrations, visant à adapter les techniques de creusement au site. Préalable indispensable à tous travaux souterrains, ces recherches se sont tout d'abord appuyées sur des éléments d'archives, liés notamment au creusement du précédent tunnel, entre 1939 et 1952. Une démarche complétée, en

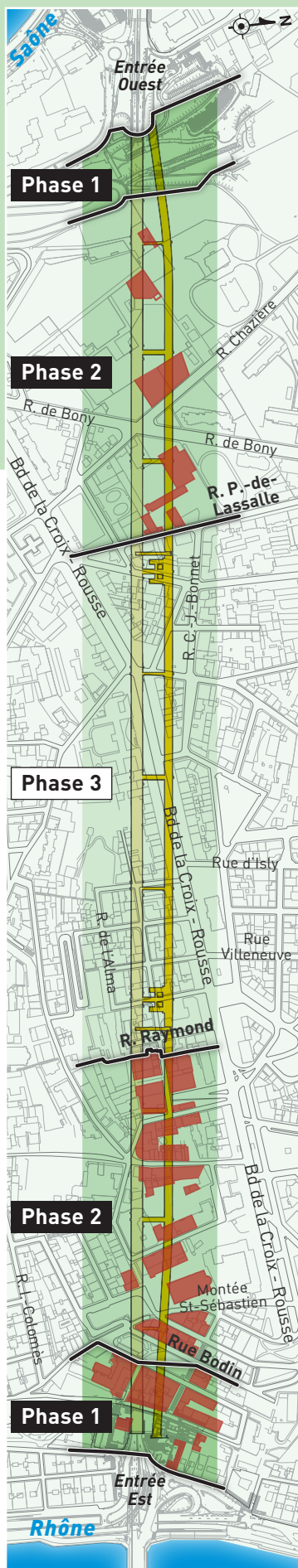
décembre 2007, par un carottage horizontal d'une longueur de 350 mètres linéaires, réalisé à chaque tête de tunnel pour caractériser les premiers matériaux rencontrés et permettre des analyses physiques et mécaniques des échantillons recueillis, réalisées in situ et en laboratoire. Enfin, des tirs de mines expérimentaux ont permis de mesurer précisément les niveaux de vibrations acceptables, grâce à des capteurs disposés dans le tunnel existant et les bâtiments environnants.



© Cyrille Dupont

Un calendrier qui suit la progression des travaux

Étant donné le grand nombre de logements concernés (environ 2 000), les référés préventifs ont été programmés en trois phases, jusqu'en juin 2011, en commençant par les entrées du tunnel, pour converger vers son centre. La première phase, qui a permis d'expertiser les immeubles construits aux entrées des tunnels, côté Saône et côté Rhône, s'est déroulée entre octobre 2009 et mars 2010. La deuxième phase, qui concerne les logements situés entre l'entrée du tunnel et la rue Lassalle, côté Saône, et entre les rues Bodin et Raymond, côté Rhône, se déroulera entre février et octobre 2010. Enfin, la troisième phase, correspondant aux logements situés entre les rues Lassalle et Raymond, a été programmée entre janvier 2011 et juin 2011, mais le périmètre du bâti concerné pour cette zone est encore à l'étude. **Au fur et à mesure, des assignations sont transmises aux syndicats de copropriété, pour organiser les visites des logements et parties communes.**



Un état des lieux du bâti existant



© Bellonnie photo - Hubert Canet

À la demande du Grand Lyon, les entreprises de construction participent à des référés préventifs, qui consistent à dresser un constat officiel de l'état des ouvrages avoisinants avant le début du chantier. Objectif de ces procédures : faciliter la gestion des dommages éventuels, en supprimant tout désaccord sur l'état initial des bâtiments, et éviter de rendre les travaux responsables de dommages antérieurs au chantier. Dans ce but, le groupement d'entreprises a défini une méthodologie et un

périmètre situé autour de l'axe du tunnel validés par le Grand Lyon en juillet 2009. Saisi par le groupement d'entreprises, le tribunal administratif a désigné, en septembre 2009, un collège d'experts chargés de réaliser les référés préventifs. Leur mission consiste à visiter les immeubles, afin de produire un état des lieux des parties communes et des logements, en présence du propriétaire (ou du locataire mandaté par le propriétaire en cas d'absence), d'un ingénieur du groupement d'entreprise et éventuellement d'un représentant du Grand Lyon.

Découvrez le projet sur : www.tunnelcroixrousse.fr –
Pour nous contacter : communication@tunnelcroixrousse.fr